

Conseil Communal du 27 janvier 2020

Question orale : Programmation FEDER 2021-2027

Madame la Bourgmestre,

La prochaine programmation FEDER, soit pour les années 2021 à 2027, devrait prochainement donner lieu à un appel à projets. A notre connaissance, celui-ci n'a pas encore été lancé officiellement.

Cette programmation a une importance toute particulière pour notre Ville comme pour notre arrondissement. La durée de la programmation et l'importance des montants font du FEDER la plus grande source potentielle d'aide financière publique pour la réalisation de projets d'envergure, de projets réellement structurants. Notre Ville en a grand besoin ! Cette programmation impliquera différentes majorités, ce qui a pour conséquence possible que ceux qui concevront et initieront les projets ne seront pas nécessairement ceux qui les mettront en œuvre ni ceux qui les finaliseront. Comme pour l'important projet « Verviers Ville conviviale » de réaménagement des espaces publics en centre-ville, conçu et déposé par la majorité cdH-MR en 2014, et mise en œuvre par votre majorité. Ainsi va la vie, l'essentiel étant les réalisations et leurs implications sur le renforcement de notre Ville et en regard des besoins des Verviétois, des investisseurs et des visiteurs.

C'est dans ce sens que nous estimons utile et cohérent d'impliquer les différentes formations politiques de notre Conseil, mais aussi les Citoyens verviétois en amont du processus qui aboutira à l'arrêt des projets que notre Ville déposera à l'Europe. Cela permettrait d'avoir des projets Verviétois, par les Verviétois et pour les Verviétois, que nous porterions tous ensemble. Nous imaginons deux pistes concrètes : d'une part la création d'un groupe de travail ou l'attribution de cette tâche à une section en particulier, voire à une « inter section » ; d'autre part la mise en place d'un dispositif de concertation avec la population et les milieux socio-économiques et culturels concernés.

Voici donc nos questions :

1. Pouvez-vous nous confirmer que l'appel à projet n'a pas encore été transmis à la Ville, et que donc le Collège n'a pas connaissance de la date limite ni des critères d'éligibilité des projets ?
2. Pouvez-vous répondre positivement à notre double proposition et présenter lors de la prochaine séance de notre Conseil, voire la suivante, les dispositifs et un projet de calendrier de mise en œuvre des pistes que nous vous suggérons ?

Nous vous remercions dès à présent pour votre enthousiasme et pour vos réponses,

Cécile Ozer

Chef de groupe cdH